



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Paris, le 12 octobre 2022

la CGT or du commun

Déclaration CGT au CA de VNF le 12 octobre 2022

Monsieur le Président, Monsieur le représentant du Commissaire du gouvernement, Monsieur le Directeur Général, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, Mesdames, Messieurs les invités en vos grades et qualités,

L'actualité est marquée par un contexte lourd et éprouvant pour une grande partie des personnels de VNF et leurs familles ; La guerre en Ukraine qui perdure, une inflation record, le dérèglement climatique qui s'accélère comme jamais.

Une lutte pour les libertés est aussi menée par ces femmes courageuses en Iran qui défient le pouvoir des religieux par des manifestations depuis plusieurs semaines.

En France les salariés sont dans l'action pour réclamer des augmentations de salaires et un meilleur pouvoir d'achat. La CGT dénonce la réponse brutale du gouvernement contre les salariés des raffineries. Alors que Total engrange des bénéfices records, la première ministre remet en cause le droit de grève, un droit constitutionnel.

Lors de notre dernière réunion, la CGT avait insisté sur la nécessaire augmentation des salaires en raison de l'inflation. Force est de constater que la situation s'est encore aggravée. A cela s'ajoute maintenant la pénurie de carburant. Ce sont les déplacements domicile travail qui sont sur la table.

Est-il normal de payer pour aller travailler ? Je ne le pense pas. Il incombe à VNF de prendre en charge les déplacements domicile travail. Et c'est déjà ce qui se pratique pour une grande partie de la région parisienne. Les abonnements de transport en commun sont pris en charge en totalité par les employeurs. Et c'est normal, ce sont les employeurs qui sont à l'origine de ces déplacements.

La CGT revendique la prise en charge intégrale des abonnements de transport en commun ainsi que la mise en place d'une prime de déplacement dans un premier temps.

Le ministre de la Fonction Publique a annoncé il y a quelques jours la fin des baisses de effectifs dans notre ministère. Malheureusement, il a précisé que les contrats en cours seraient honorés. La saignée des effectifs va donc se poursuivre en raison des engagements pris en signant le COP. Les effets du dérèglement climatique avec la sécheresse de cet été, la pénurie de carburant ne sont que les prémices de ce qui nous attend. Il est urgent de se mettre en ordre de bataille pour affronter ces défis. Il est grand temps de tout faire pour remettre en état notre réseau pour accueillir le trafic fluvial qu'il faudra développer.

Concernant la vie de notre établissement, de nouveaux risques professionnels apparaissent, comme le travail par forte chaleur, le déploiement des nouvelles technologies, le télétravail. La CGT demande que le CHSCT central prenne en charge le dossier et accélère la mise en place d'un document unique des risques professionnels.

Enfin nous demandons la nature et le détail des prestations intellectuelles commandées des cabinets privés. Monsieur le Directeur Général s'était engagé en juin à communiquer ces éléments, la CGT attend avec impatience.

Nous remercions de votre attention.

VOTER POUR UN SYNDICAT QUI ANNONCE LA COULEUR, VOTER CGT